



COMMUNE DE
VILLEMOUSTAUSOU

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEMOUSTAUSOU
SEANCE DU 07 JUILLET 2022**

Date de convocation : 30 juin 2022

Date d'affichage : 08 juillet 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 22

Absents : 05

Ayant donné procuration : 03

Votants : 25

L'an deux mille vingt-deux, le 07 juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle François MITTERRAND, en séance publique sous la présidence de M. Bruno GIACOMEL, Maire.

Présents : M. Bruno GIACOMEL, Mme Véronique FABRE, Mme Hélène RIGAUD, M. Jean-Louis BIZOT, Mme Sylvie VALLES, M. Patrick MERCERON, M. Jean-Louis BASSO, M. Thierry ORMIERES, M. Alain ROSSET, Mme Claire ALABERT, Mme Bernadette GAGLIAZZO, M. Thierry BENNES, Mme Valérie FREMY BIGAUL, M. Claude TONELLO, Mme Florence DELAUR, M. Bruno ALLART, Mme Bahia GHRAIRI, Mme Sonia MAMOU, M. Julien ROUDEAU, M. Michel RAGOSO, Mme Marie-Lise ANTOLIN, M. Thomas VIDAL.

Absents excusés : M. Roger LORION, Mme Eliane PUJOL, Mme Laurence HOVINGA,

Absents : M. Michel GUIRAUD, Mme Alexandra BURTICA,

M. Roger LORION, Mme Eliane PUJOL, Mme Laurence HOVINGA ont donné respectivement procuration à M. Patrick MERCERON, Mme Bahia GHRAIRI et Mme Hélène RIGAUD conformément aux dispositions de la loi du 6 Septembre 1948, article 2, ainsi qu'à l'article L121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Bahia GHRAIRI est élue secrétaire de séance.

Les membres du Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, M. Le Président déclare la séance ouverte.

**1. RETROCESSION A LA COMMUNE DES VOIRIES ET EQUIPEMENTS COMMUNS DU
LOTISSEMENT LE TISSOT PAR L'ASSOCIATION SYNDICALE « LES HAUTS DE
TISSOT »**

Date de convocation : 30 juin 2022	Date d'affichage : 08 juillet 2022
Nombre de conseillers en exercice : 27	
Présents : 23	Absents : 04
Ayant donné procuration : 03	Votants : 26

L'an deux mille vingt-deux, le 07 juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni dans la salle François MITTERRAND, en séance publique sous la présidence de M. Bruno GIACOMEL, Maire.

Présents : M. Bruno GIACOMEL, Mme Véronique FABRE, Mme Hélène RIGAUD, M. Jean-Louis BIZOT, Mme Sylvie VALLES, M. Patrick MERCERON, M. Jean-Louis BASSO, M. Thierry ORMIERES, M. Alain ROSSET, Mme Claire ALABERT, Mme Bernadette GAGLIAZZO, M. Thierry BENNES, Mme Valérie FREMY BIGAUL, M. Claude TONELLO, Mme Florence DELAUR, M. Bruno ALLART, Mme Bahia GHRAIRI, Mme Alexandra BURTICA, Mme Sonia MAMOU, M. Julien ROUDEAU, M. Michel RAGOSO, Mme Marie-Lise ANTOLIN, M. Thomas VIDAL.

Absents excusés : M. Roger LORION, Mme Eliane PUJOL, Mme Laurence HOVINGA,

Absents : M. Michel GUIRAUD.

M. Roger LORION, Mme Eliane PUJOL, Mme Laurence HOVINGA ont donné respectivement procuration à M. Patrick MERCERON, Mme Bahia GHRAIRI et Mme Hélène RIGAUD conformément aux dispositions de la loi du 6 Septembre 1948, article 2, ainsi qu'à l'article L121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Bahia GHRAIRI est élue secrétaire de séance.

Les membres du Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, M. Le Président déclare la séance ouverte.

- 2. RETROCESSION A LA COMMUNE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION AA N°141 (secteur chemin de la gravette)**
- 3. RETROCESSION A LA COMMUNE D'UNE PARTIE DES PARCELLES CADASTREE SECTION AM N° 007 et 008 (secteur chemin de la Prade et Chemin Saint-Joseph)**
- 4. RETROCESSION A LA COMMUNE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION AA N°282 (secteur chemin du pont neuf)**
- 5. AUTORISATION DE DRESSER UN ACTE AUTHENTIQUE SUITE A LA CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE DE CANALISATION AVENUE RENE CASSIN**
- 6. PARTICIPATIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « AVANTAGE SENIORS »**
- 7. PARTICIPATIONS CARTE PLUS VILLEMACHE « Club Intersport »**
- 8. RESTAURATION SCOLAIRE - Fixation des tarifs de la régie de recettes**
- 9. ADHESION A L'ASSISTANCE MUTUALISEE PAR LE SYADEN AUPRES DES COMMUNES POUR LA MAITRISE DES REDEVANCES DUES PAR LES OPERATEURS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES**

Les points des délibérations de 1 à 9 ont tous été approuvés à l'unanimité des membres présents.